



# LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES  
AMIS DU GRANDVAUX

N°47 JUILLET 1999

Siège social : *Mairie de Grande Rivière*  
39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

Cet été découvrez



chez

Louise

Mignot

au coin d'Amont à Saint-Laurent.

Imprimeur: APEP 13 rue du coin d'amont  
39150 ST LAURENT

GÉRANT :

M. Jean Pierre THOUVEREZ au Lac-des-Rouges-Truites

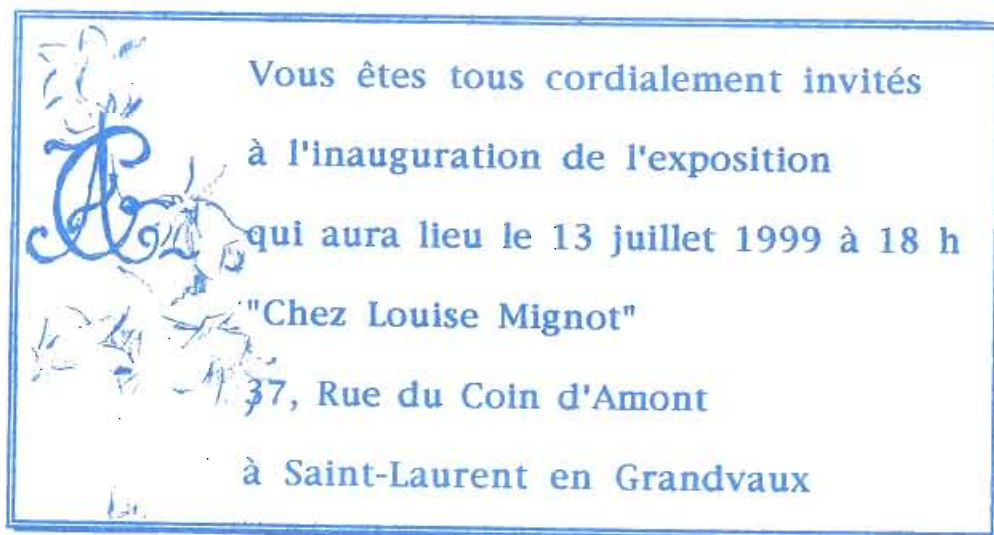
C.C.P. DIJON 2861-59 F

DÉPOT LÉGAL  
3<sup>o</sup>TRIMESTRE 1999

## SOMMAIRE

3 Editorial du Roulier	D. Pradini
- Procès verbal de l'AG	
- Le mot du Président	J.P. Thouverez
- Informations	
- Nos projets	
- Exposition	D. Piard
- L'entente grandvallière	P. Sagon
- Deux aspects du respect de la loi	transmis par J.B. Pondicq
- Le Grandvaux à travers l'histoire	M. Vernus
- Le recensement de Saint-Pierre	Jean Ferrez
- Botanique : Les OPHRYS	Henri Michaud
- Bibliothèque	R. Louvier

\* \* \* \* \*



\* \* \* \* \*

Les textes insérés dans cette publication sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucune façon l'association

## EDITORIAL

Nous vivons pleinement ce dernier été du 20e siècle en Grandvaux ...

"Grandvaux" qui pour nous est le repère, la stabilité. Nous le voyons immobile, immuable, éternel, figé dans sa beauté et sa solidité. Nos amis qui nous rejoignent chaque été voient bien quelques petits changements, mais ils s'empressent inconsciemment de les intégrer à leur "grandvaux" et "tout est comme avant". Nous voici tous rassurés !

Alors reprenons quelques photos anciennes, enfin pas si anciennes que ça : 1980, 1970 ... 1960 ... Nous découvrons avec étonnement que les choses ont vraiment changé. Les prés sont moins nombreux grignotés par la forêt qui avance, les buissons et les arbres ont envahi l'espace hier découvert. Les nouvelles maisons des lotissements de nos villages occupent des lieux où il y a peu de temps les vaches paissaient calmement. De nouvelles routes, de nouveaux chemins sillonnent le pays. Dans la forêt on n'entend plus les haches des bûcherons mais les tronçonneuses et le bruit des tracteurs.

Si nous regardons plus loin encore, au début du XXe siècle ou à la fin du XIXe, les villages se sont modifiés, certains se sont agrandis d'autres stagnent, certains hameaux comme Trémontagne ou les Cocus ont complètement disparu. On ne retrouve plus que quelques "chasals" là où hier vivaient des familles nombreuses, où retentissaient les cris et les rires des enfants, le bruit du bois qu'on fend ou du tavaillon qu'on recloue, les cloches des vaches qui rentrent du pâturage, les aboiements des chiens ... où se répandaient les odeurs de la ferme, de la soupe qui cuit, du foin coupé où des lilas du jardin ...

Le mode de vie a changé lui aussi : plus d'horlogers derrière les fenêtres doubles des fermes, plus de petits bergers gardant une dizaine de vaches plus de cheval comtois attelé à la voiture de foin, plus de cloches de vaches le soir dans les champs, même plus de cornes aux vaches !

Tout s'est modernisé, les jeunes font pétarader leurs mobylettes, les gens travaillent dans les usines, les exploitations agricoles sont devenues beaucoup plus grandes, plus modernes, informatisées.

Le temps passe ... le Grandvaux évolue comme le reste du monde.

Allons nous gémir en regrettant "le bon vieux temps" ? non j'espère car le "bon vieux temps" avait aussi ses dures réalités (il me paraît tout de même moins fatiguant d'aller à Saint Claude ou à Champagnole en voiture plutôt qu'à pied !). Les choses, les gens changent mais c'est la preuve que la vie est là.

Notre association est faite pour garder la mémoire de notre passé mais pas pour momifier notre pays. Soyons donc les gardiens de nos racines et de notre patrimoine mais gardons nous d'être passésistes et comme nos anciens, acceptons l'évolution et regardons l'avenir du grandvaux avec optimisme.

Le Roulier



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Du 30 AVRIL 1999 à Saint-Pierre à 20 h 30

Monsieur CHARNU Louis prend la parole. Il fait le bilan des 24 années passées à la présidence (47 bulletins, 24 expositions, la promenade du 1er mai 1999 sera la 23 ème, 17 petits bals et création de la bibliothèque). Trois vitrines installées : 2 au début de la création de l'association (1 à L'Abbaye, 1 à Saint-Laurent) et 1 dernièrement déposée à la Fromagerie de MORBIER. Il déplore que le projet établi pour la maison Louise Mignot soit sans résultat. Il remercie tous les bénévoles et annonce qu'il ne se représente pas aux élections. Puis il lit deux lettres :

-Monsieur AUGER Michel, vice-président, ne se représente pas au conseil d'Administration.

-Madame BAILLY SALINS donne sa démission du Conseil d'Administration.

Sont excusés : Mr le Directeur des archives départementales et Mr RATHIER Principal du Collège L. Bouvier de SAINT LAURENT EN GRANDVAUX.

Lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 avril 1998 = APPROUVE

Commissions : Compte-rendu par les différents responsables.

Monsieur BAILLY MAITRE, Président du SIRES prend la parole. Il félicite les AMIS DU GRANDVAUX de leur travail bénévole. En 1986, la maison Louise Mignot a été mise entièrement à la disposition des AMIS DU GRANDVAUX. Il nous le confirme. Monsieur LENOIR a présenté un avant-projet, en Octobre 1997, d'un montant de 750 000 F. Le projet ne paraissait pas adapté (trop cher pour une rénovation, pas assez cher pour un Musée).

Le SIRES souhaite un projet plus important. Il demanderait aux AMIS DU GRANDVAUX de s'occuper du fonctionnement. Il serait prêt à refaire les volets, les fenêtres et portes pour fermer correctement la maison.

Le prochain Conseil d'Administration prendra une décision.

BILAN FINANCIER : Danièle PRATINI, trésorière, présente les comptes du 18 novembre 1997 au 14 avril 1999, vérifiés par les commissaires aux comptes : Mme PROST Maryse et Mr MONNET Maurice. BILAN APPROUVE.

Nous passons aux élections :

Votants 123 dont 56 pouvoirs. 1 nul

BLONDEAU Bernard	111 voix	élu
AMETER Geneviève	96 voix	élue
PIARD Denise	91 voix	élue
FAUQUEMBERGUE Suzanne	85 voix	élue
GOYARD William	79 voix	élu

Sur proposition du Conseil élu, le président sortant Monsieur CHARNU Louis est nommé Président Honoraire par acclamations.

La séance se termine par le pot de l'amitié.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MAI 1999

Salle des Guillons à 20 h 30

Madame PIARD Denise prend la parole pour faire l'historique de l'association.

Monsieur CHARNU Louis est nommé Président Honoraire en confirmation de la nomination à l'assemblée générale.

Nous passons aux élections, à bulletin secret, pour le renouvellement du bureau. Bernard BLONDEAU et William GOYARD ne désirent pas être Président.

PRESIDENT :                    THOUVEREZ Jean-Pierre                    11 voix                    élu

VICE-PRESIDENT :

1<sup>er</sup>                    PIARD Denise                    11 voix                    élue

2<sup>ème</sup>                    GOYARD William                    11 voix                    élu

3<sup>ème</sup>                    BLONDEAU Bernard                    7 voix                    élu

TRESORIERE :                    PRATINI Danièle                    9 voix                    élue

SECRETARE :                    FENIET Annick                    10 voix                    élue

Le Président, Jean-Pierre THOUVEREZ, prend possession de documents et de la clé de la Maison Louise Mignot.

Responsables de chaque commission :

Animation - Conférence	Jean-Pierre THOUVEREZ
Bibliothèque	Régine LOUVIER et Marie-Louise BAILLY CONTE
Chalet de Fort du Plasne	William GOYARD
Conservation	Tout Conseil d'Administration
Eco-Musée L. Mignot	Tout Conseil d'Administration
Exposition	<i>idem</i>
Lien et publication	Danièle PRATINI



## LE MOT DU PRESIDENT

Un bonjour tout particulier d'un descendant de rouliers qui a eu la chance d'avoir vécu et même pratiqué quelques activités de débardage et de voiturage parmi les grands sapins du Mont Noir ... il y a seulement 50 ans !

Et pourtant j'ai déjà l'impression d'appartenir à une civilisation d'un autre âge que les jeunes générations ne conçoivent qu'à travers les fictions ... ! 50 ans seulement et que de bouleversements !

Comme beaucoup d'enfants de l'époque, j'ai grandi en participant à tous les travaux de la ferme familiale et il m'est toujours agréable de pouvoir témoigner de mes nombreuses expériences typiquement rurales solidement enracinées dans cette terre du Grandvaux. C'est donc tout naturellement et avec plaisir que j'ai côtoyé et rejoint les membres fondateurs des Amis du Grandvaux dans leur entreprise de sauvegarde et de mise en valeur de notre patrimoine grandvallier.

Au cours de ses 24 années d'existence il faut reconnaître qu'à travers ses multiples activités l'Association a déjà déployé beaucoup d'énergie, sans doute faudra-t'il inventer de nouvelles voies car le but en la matière n'est jamais définitivement atteint.

Je souhaite que notre association continue à être vivante et dynamique et je vous donne rendez vous aux expositions de cet été chez Louise Mignot à Saint-Laurent et au Chalet du Coin d'Aval à Fort du Plasne.

Jean Pierre Thouverez



# NOS ACTIVITES

## Veillée des Rois

Malgré le mauvais temps les Amis du Grandvaux se sont retrouvés aux Guillons dans une ambiance amicale pour tirer les rois.

La soirée a été bien animée par notre toujours jeune Président d'honneur Denise Piard. Les galettes ont été appréciées comme il se doit et après avoir trinqué, rit, chanté tous se sont quittés dans la bonne humeur.

A l'an prochain et vivent les reines et les rois.

---

## Conférence de Monsieur Vernus

Remercions une fois encore Monsieur Vernus qui, malgré des conditions météorologiques effroyables a bravé la tempête de neige pour venir depuis Besançon nous donner sa conférence. Conférence qui a passionné l'assistance si bien que les habituelles questions n'ont été posées qu'en fin de soirée.

Le Grandvaux ainsi replacé dans l'histoire générale par notre historien nous a permis d'avoir un regard nouveau et une vue plus large sur notre passé. De plus Monsieur Vernus a eu la gentillesse de nous faire un article résumant sa conférence : vous le trouverez dans les pages suivantes.

Merci aussi à Monsieur Rathier qui cette année encore a mis à notre disposition la salle audiovisuelle du collège.

Nous souhaitons vivement que nos liens avec le collège continuent et s'intensifient.

Danièle Pratini

---

## Matinée costumée

Plus de 80 enfants costumés ainsi qu'une dizaine d'adultes également déguisés ont fêté carnaval à la salle des fêtes de Prénovel. L'ambiance était gaie, danses, rires, jeux, la bonne humeur était de mise. Comme d'habitude le petit bal a été un franc succès grâce à tous les acteurs de la fête.

Aimée Thevenin

## Premier Mai

### A la recherche des "COCUS" disparus

Comme chaque année l'association "Les Amis du Grandvaux" a organisé la promenade du 1er mai. Cette année le site grandvallier à découvrir était l'emplacement du Hameau des Cocus, hameau aujourd'hui totalement disparu.

Le départ était fixé à 13 h 30 "aux Faivres". Après la visite du Moulin Morey commentée par Monsieur Bernard Bouvet, où le groupe d'une soixantaine de personnes a pu découvrir une des dernières scieries grandvallières encore en activité, le groupe s'est rendu au lieu-dit "Les Prés Cocus" où se trouvent les ruines des dernières maisons de ce hameau.

Avant le défrichement de la combe de Prénovel et des Piards, cet endroit était l'extrémité sud du Grandvaux d'où l'appellation "les Cocus" ou "Cocus" qui vient du latin "cubus" qui signifie "cul de sac" (que l'on retrouve dans la dénomination de "Placus et Lacus" pour les habitants de Fort du Plasne et du Lac des Rouges Truites, extrémité nord du Grandvaux).

Ce hameau des Cocus avait au Moyen-Age une importance qui s'étendait jusqu'aux Faivres et continuait avec "Les Faivres et sur le Moulin" une dixmeries (division administrative pour la perception de la dîme).

Ce hameau des Cocus a été détruit en grande partie lors de la guerre de 10 ans (1639) et depuis n'a fait que se détruire jusqu'au siècle dernier où les fermes du Prés Cocus ont disparu. Mr Michel Piard, notre guide, a pu nous conduire à des vestiges où ont vécu ses ancêtres et a pu nous transmettre les souvenirs de sa grand-mère, une des dernières habitantes des Prés Cocus.

La journée s'acheva dans une joyeuse ambiance, autour d'un solide casse-croûte.

(Les renseignements historiques ont été fournis par Mr Jean Ferrez)

William Goyard





# INFORMATIONS

-Nous avons appris avec plaisir l'élection de Monsieur Max Roche au nombre des membres associés correspondants de l'académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Besançon le 7 décembre 1998. Toutes nos félicitations à Monsieur Roche fidèle membre de notre association.

-A la demande du Docteur Henri Bénier nous rectifions bien volontiers l'omission qui avait été faite dans l'article sur les scieries du Grandvaux où l'on a attribué à Monsieur Marcuzzi la paternité de la scierie de Saint Pierre qui en fait a été créée et exploitée par Monsieur Marius Bénier qui l'a ensuite transmise à Monsieur Marcuzzi.

-Le titre du livre de Françoise Desbiez a été indiqué "Terre et fers du Jura" qui laissait supposer que ce livre était un ouvrage historique sur la mainmorte ! Il n'en est rien le titre est "Terre et Gens du Jura" et c'est un panorama très contemporain de notre région !

-Un merci tout particulier à Madame Miquelis de Perrigny qui chaque année nous fait don d'une somme substantielle et nous dit être très attachée au Grandvaux et à notre association. Merci Madame.

-Si vous nous envoyez des textes intéressant notre association tirés d'autres revues, sachez que nous ne pouvons les publier dans le lien qu'avec l'accord de leurs auteurs et éditeurs.

-Avant de vous séparer d'objets d'autrefois auxquels vous n'êtes plus attachés, pensez que notre association est toujours heureuse de récupérer les témoignages du passé.

Notre branche "Généalogie" continue, elle semble intéresser un certain nombre de nos membres. Nous envisageons de mettre prochainement à disposition les renseignements reçus.

Adressez vos recherches à :

Madame Edith Morère  
Avenue de Mont Louis  
Champagnole au Mont d'Or

## Une ballade avec l'Exposition

J'ai profité d'un relatif beau temps jeudi 24 juin 1999 pour effectuer à vélo le trajet Maison Louise Mignot à Fort du Plasne et retour par le Lac des Rouges Truites, la Charbonnière et les Martins. Le tout fait une boucle de 15 kilomètres.

La première partie du trajet est très vite faite : un petit quart d'heure pour 5 Km, mais la route descend pratiquement tout le temps.

La seconde est un peu plus longue à cause de la montée du Coin d'Aval sur Fort du Plasne et surtout de Fort du Plasne au Lac des Rouges Truites : 10 kilomètres et 40 minutes environ.

C'est une boucle amusante à faire, relativement rapide et sans grosses difficultés.

Jacotte Bailly

# NOS PROJETS

13 Juillet : Inauguration de l'exposition

Du 14 au 23 Août                    **EXPOSITION**

Elle a lieu cette année        "Chez Louise Mignot"  
37, Rue du Coin d'Amont  
à Saint-Laurent

Son thème est la sauvegarde de l'habitat Grandvallier et reconstitution d'un intérieur au début du siècle.

Elle est jumelée avec celle du

Chalet Fruitière au Coin d'Aval  
à Fort du Plasne

qui après son sommeil hivernal rouvre ses portes cet été.

Horaires : (mêmes jours, mêmes horaires aux deux endroits)

Dimanche et Lundi du 14 juillet au ~~23~~ août de 15 h à 19 h.

Jeudi 15 juillet

et

Vendredi 6 Août

Visites du Sentier botanique de Frasnois commentées par Christian Monneret.

Rendez-vous auprès du restaurant l'Eolienne Hameau de la Fromagerie, route de Doucier, en face de la boissellerie.

(Groupe de 25 personnes maximum)

Inscription auprès de Danièle Pratini 4, Rue du Vatican à Saint-Laurent

Tél : 03-84-60-20-59

Jeudi 12 août : Retrouvailles pour tous les Amis du Grandvaux

Salle des fêtes des Piards

Diapos-photos-rencontres-cordialité-pot de l'amitié.



## EXPOSITION - "Chez Louise Mignot"

Pour la 23ème fois, les Amis du Grandvaux vous invitent à leur exposition annuelle. Elle consistera à vous faire visiter la maison MIGNOT. On a beaucoup parlé de cette maison; elle a fait l'objet de débats au conseil municipal et encore maintenant au SIRES (Syndicat Intercommunal des Réalisations Economiques et Sociales). Et c'est par décision du SIRES que la question de son utilisation sont confiés aux Amis du Grandvaux.

Il est donc temps que nos Amis viennent visiter cette maison avant les transformations éventuelles. On constate d'ailleurs que beaucoup dans le Grandvaux ou même à Saint-Laurent ne savent même pas la situer : au Coin d'Amont, à proximité du foyer Logement.

Elle mérite pourtant intérêt : son emplacement sur une jolie petite butte, sa structure qui n'a pas été modifiée présente bien des caractéristiques de la maison grandvallière type. L'intérieur est encore tel que la dernière propriétaire, Melle Marie-Louise MIGNOT l'a laissé.

L'exposition va s'efforcer de reconstituer l'ameublement et l'ambiance que toutes nos maisons anciennes présentaient au début du siècle.

L'exposition rappellera le souvenir de Melle Marie-Louise MIGNOT, née à Saint-Laurent le 21 juin 1879, décédée à Saint-Laurent le 10 janvier 1963 à 83 ans.

Melle Marie-Louise MIGNOT laissait par testament *"l'universalité de ses biens mobiliers et immobiliers qui forment sa succession ... "* à la commune de Saint-Laurent pour en faire un asile pour les vieux. Dès lors venait à l'ordre du jour la nécessité d'abriter déceimment les personnes seules ou en couple qui ne pouvaient subvenir chez elles aux nécessités et aux soins de la vieillesse.

La maison MIGNOT s'est révélée trop petite pour les demandes qui affluèrent. Le projet de construction d'un foyer logement grand et accueillant prit corps. Sa réalisation confiée au SIRES en 1971 aboutit en 1974. Ce foyer logement au fonctionnement exemplaire, a pendant 25 ans procuré à un grand nombre de grandvalliers une vieillesse aidée, entourée, soignée. Réalisé précocement grâce au legs MIGNOT, le Foyer logement de Saint-Laurent a pu stimuler et servir de modèle aux constructions édifiées par les cantons voisins et rendues nécessaires par les besoins accrus de notre époque : allongement de la vie, solitude des vieux.

La maison MIGNOT confiée aux AMIS DU GRANDVAUX n'a pas dévié des intentions de la bienfaitrice. Si elle n'abrite pas les ancêtres, elle perpétuera au moins leurs souvenirs, le souvenir de leur époque, de leur mode de vie, de leurs activités.

Et puisque à Saint-Laurent il se trouve encore quelques personnes qui ont connu Melle Marie-Louise MIGNOT, on pourra à l'exposition solliciter leur mémoire et publier ensuite une notice à son sujet.

Denise Piard



# L'Entente Grandvallièrè

## Origine. Souvenirs



Comme l'association des Amis du Grandvaux, l'Entente Grandvallièrè constitue une société à caractère régional. Elle est inspirée du même esprit d'unité et d'union d'une population demeurant très attachée à ses racines et à ses traditions, et fortement soucieuse de les conserver.

Elle fut créée en 1962 à l'initiative de Monsieur Gilbert Bouvet Maire et conseiller général de Saint Laurent.

C'est au début de mon installation à Saint Laurent, au cours d'un entretien avec lui que Gilbert Bouvet me fit part de son idée de voir se constituer une association intercommunale à vocation multiple.

Je me suis toujours demandé pourquoi il s'était adressé à moi pour réaliser son projet, mais je ne lui ai jamais posé la question. Peut être lui avait on rapporté la nature de mes activités précédentes avant mon arrivée à Saint Laurent. Mes vieilles connaissances et amis, les familles Monneret-Pratini et Monsieur Ernest Gay, percepteur retraité y furent peut-être pour quelque chose.

Je suis encore actuellement heureux d'avoir accepté cette mission pour moi, marque de confiance.

Conscient du vide social que constituaient l'arrêt des activités du Football Club et de la fanfare de Saint Laurent, Gilbert Bouvet dans son idée première désirait voir renaître celles-ci en envisageant même d'en ajouter d'autres sous la bannière de l'Entente Grandvallièrè. Ce fut le cas pour des sections à caractère culturel, sportif et touristique.

Les réunions successives durent être organisées à l'hôtel de ville pour mettre au point des statuts capables de répondre aux vœux du Maire et des membres présents; ceux ci étant choisis parmi la population du Grandvaux.

C'est le 18 janvier 1962 que ces statuts furent déposés à la sous-préfecture de Saint Claude avec publication au journal officiel de la République Française du 8 février 1962, avec pour nom officiel d'Entente Grandvallièrè et siège social à l'hôtel de ville de Saint Laurent.

D'après les statuts le conseil d'administration se composait de représentants de toutes les communes du Grandvaux proposés par les maires et d'autres membres choisis parmi les diverses branches des activités locales.

La marche de la société était assurée par un comité Directeur composé d'un Président Directeur Général, d'un vice président, d'un secrétaire général et d'un trésorier général. Postes tenus à l'origine par Monsieur Pierre Sagon-Louis Thony-Jean Magnin et Madame Alabouvette.

L'exercice des activités de la société se trouvait confié à diverses sections à personnalités morales non dotées de l'autonomie financière.

A l'origine ces sections étaient au nombre de trois.

-Une section Football dont le premier président fut Monsieur John Richard du Lac des Rouges Truites.

-Une section musique qui à l'origine fut animée par Monsieur Ardiet instituteur à Grande Rivière. Celui ci dirigea la formation et commença à initier des élèves.

-Une autre section tennis de table présidée par le Docteur Protat, et entraînée par Monsieur Loisy professeur d'éducation physique au Collège.

Par la suite une section tourisme prit naissance. C'est Monsieur Génillon qui fut le premier président. Ses démarches successives aboutiront à la création d'un syndicat d'initiative actuellement actif et prospère.

Je suis sûr que Gilbert Bouvet avec l'ambition qu'on lui connaissait pour son Grandvaux natal, nourrissait l'espoir de doter celui-ci grâce à l'Entente Grandvallière d'un club de réelle notoriété sur le plan sportif (football ou même athlétisme). L'existence déjà dans les villages d'installations et de sociétés sportives pouvaient permettre une sélection des meilleurs éléments. Ainsi il seraient capables d'élever les performances au sein de l'Entente jusqu'au niveau départemental. Ne fut-ce déjà pas le cas lorsque les jeunes Christian Mayet et Roland Verjus furent sélectionnés de Franche Comté de football. C'est particulièrement à l'initiative de Monsieur Loisy professeur d'éducation physique. Christian Mayet a d'ailleurs fait une carrière très honorable dans les rangs du football professionnel.

Cet article serait incomplet s'il ne rappelait pas les diverses actions menées et les manifestations organisées dès les premières années qui suivirent la création de l'Entente Grandvallière. Je citerai sans ordre préconçu :

- La quatrième fête du sapin 21 août 1966.
- L'élection de la Reine du Grandvaux et de ses demoiselles d'honneur.
- Les bals costumés pour adultes et enfants.
- Quelques soirées dansantes dont une à la salle des fêtes de Pré novel données par la section touriste de Monsieur Génillon.
- Les expositions de peinture de Monsieur Pierre Klémzynski.
- L'exposition de Champignons avec le concours et la compétence de la société mycologique de Saint Claude.
- Soirées de variétés à la salle des fêtes avec le concours d'artistes lyonnais.
- Rallyes automobile du Grandvaux.
- Courses cyclistes avec le concours de l'union cycliste de Morez.
- Matches de Rugby, l'équipe de Saint Claude recevant sur le terrain de la Gouille tour à tour de grandes équipes nationales comme Grenoble, Chalon sur Saône et Bourg en Bresse avec leurs internationaux.
- Démarches auprès du Maire de Saint Laurent pour demander le classement obtenu par la suite de Saint Laurent comme station verte de vacances.
- Installation dans la cour de la société de fromagerie de Saint Laurent par Monsieur Fillon Mayet d'un chaudron offert par l'Entente Grandvallière.

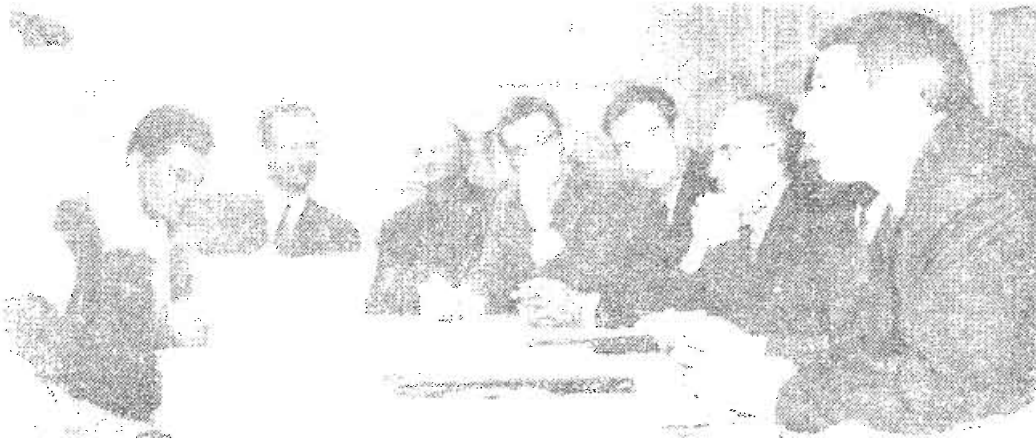
- Présence aux côtés des municipalités dans les diverses réceptions pour accueillir entre autre, l'équipe de France de judo, le rallye des vieilles voitures, à Chaux du Dombief, des sélectionnés olympiques de ski de fond d'URSS de 1968.
- Création d'un foyer de jeunes dans l'ancienne maison Martin mise à la disposition de l'Entente Grandvallièrè. C'est à l'origine le jeune Jimmy Lovisa actuellement restaurateur à Rivière Devant qui fut l'un de ceux qui oeuvrèrent le plus activement à la réalisation de l'opération (aménagement du local et conception des animations)
- Montage avec Pierre Bonte animateur national de radio, de l'émission matinale «Bonjour Monsieur le Maire» où fut évoquée à la fois l'existence de l'Entente Grandvallièrè et l'épopée des rouliers du Grandvaux. C'est Monsieur Paul Prost-Monneret doyen d'âge qui sut narrer avec talent et un certain lyrisme cette époque. Je me rappelle surtout du souvenir alors si bien exprimé, qu'il conservait du retour des rouliers dans le claquement des fouets au dessus des attelages. C'était l'annonce, comme une fête du retour des convois, à l'approche des villages Grandvalliers.

Je voudrais enfin ajouter à mes souvenirs en guise de conclusion la désignation en assemblée générale sur proposition du Maire de l'écrivain Auguste Bailly «grandvallier de coeur» comme président d'honneur de l'Entente Grandvallièrè.

C'est d'ailleurs lui qui est l'auteur de l'article introductif de la plaquette de la Quatrième fête du sapin du 21 août 1966. Celle-ci ainsi que celle du 20 août 1972 sont les manifestations les plus concrètes, les plus importantes et les plus significatives réalisées dans l'esprit de l'Entente Grandvallièrè.

Pierre Sagon  
Président fondateur de 1962 à 1968 et  
Président d'honneur de l'E.G.

## LA REUNION DU SYNDICAT D'INITIATIVE



*En avons, dans notre numéro de dimanche, donné le compte rendu de la réunion du S.I. de Saint-Sarent. Voici une vue du bureau que présidait Maître Vuillaume. A ses côtés, MM. Génillon, vice-président, Sagon et Charles Guin*

\*\*\*\*\*

# Deux exemples du respect rigoureux de la loi chez nos ancêtres

(Transmis par Monsieur J.B. Pondicq)

Extrait du registre des arrêtés du Préfet du Département du Jura.  
Séance du 18 Brumaire an 13.

Vu le procès-verbal dressé le 20 germinal an 12 par le maire et le conseil municipal de la Rivière Devant, arrondissement de Saint Claude, constatant que le sieur Ambroise Girod, membre du conseil municipal de cette commune, est un de ceux qui a apporté le plus d'obstacles à l'amodiation des fonds communaux de ce village.

La lettre du sous-préfet du 3ème arrondissement de laquelle il résulte, d'après les renseignements qu'il a pris près du maire et du conseil municipal que ledit Girod qui est grand envahisseur du domaine communal craint de voir mettre quelque ordre dans l'administration des propriétés de cette commune.

Celle du même sous-préfet du 2 vendémiaire portant envoi dudit procès-verbal et sollicitant la destitution dudit Girod.

Le préfet du Jura considérant que par arrêté du 14 thermidor dernier, l'amodiation des fonds communaux inutiles au parcours a été ordonné dans la commune de Rivière Devant.

Que la résistance du sieur Girod à l'exécution dudit arrêté le rend indigne du caractère dont il a été revêtu, et coupable aux yeux de l'autorité supérieure.

Que loin de défendre envers et contre tous usurpateurs, la propriété commune, comme ses fonctions lui en imposaient le devoir, ledit Girod l'a lui même envahi et a abusé de ses fonctions, arrête :

Le sieur Ambroise Girod, membre du conseil municipal de la commune de Rivière Devant, est suspendu de ses fonctions, et sa révocation définitive sera demandée à son excellence le ministre de l'intérieur.

Extrait du présent arrêté sera adressé à son excellence le ministre de l'intérieur, et par l'intermédiaire du sous-préfet au maire de la commune de la Rivière Devant chargé de le notifier audit Girod.

Signé au registre, pour le préfet absent par congé, le conseiller de préfecture : *Bourdon*.

Pour extrait, le secrétaire général de la préfecture *signé : Bechet*

Pour ampliation au maire de la commune de la Rivière Devant le secrétaire en chef de la sous-préfecture de Saint Claude.

*Notifié copie audit Girod  
le 24 pluviose an 13*

*Girod*

SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-CLAUDE

*Ampliation*  
Nous, Préfet du Jura, Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Instruction publique et du Mérite agricole,

Attendu qu'il résulte des renseignements contrecrus dans  
le procès-verbal de M. Robert, Commissaire spécial de police, et  
de l'enquête à laquelle a procédé M. le Sous-Préfet, que M.  
Hussillon (aime), garde champêtre de la commune de Grande-Rivière  
a tenté, à la tête d'un groupe de manifestants, de s'opposer  
aux opérations de l'inventaire des biens mobiliers et immobiliers  
de la fabrique de Rivière Devant;

Considérant qu'en agissant ainsi, M. Hussillon  
a gravement manqué à ses devoirs;

Sur les propositions de M. le Sous-Préfet de St. Claude  
Vu l'article 102 de la loi du 5 avril 1884;

Arrêtons :

Art. 1<sup>er</sup>. - M. Hussillon, garde champêtre de la commune de Grande-Rivière  
est révoqué de ses fonctions.

Article 2. - M. le Sous-Préfet de St. Claude est chargé de la notification  
et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Claude, le 11 Mars 1906.

Pour le Préfet et pour délégation :

Le Secrétaire général de la Préfecture,  
signé : Daudon.

Pour copie conforme :  
Le Sous-Préfet,  
*St. Claude*





# LE GRANDVAUX A TRAVERS L'HISTOIRE

Michel Vernus, professeur, Université de Franche-Comté

Le Grandvaux en dépit de son isolement et d'une identité forte n'échappe pas à la grande histoire, aux grands cycles et aux grands événements qui ont marqué très fortement l'histoire de la Franche-Comté.

Ainsi, pays de montagne, dont les habitants ont malgré tout l'habitude d'aller et de venir, le Grandvaux se révèle être un pays largement ouvert, et en aucun cas replié sur lui-même.

## LES GRANDS CYCLES

Il est possible de suivre ces grands cycles à travers quelques grands phénomènes.

### 1 / L'évolution des paysages :

Ils ont beaucoup changé au cours des différentes périodes :

-Une première phase est marquée par le recul de la forêt, par l'extension des terres et des prairies. Le point de départ décisif est naturellement l'impulsion donnée à l'installation au VI<sup>e</sup> siècle par l'abbaye de Saint-Claude...la prairie occupe dès lors la place. Toutefois pendant longtemps, il est clair que le petit bétail (moutons et chèvres) est plus important que le gros bétail. Les vaches se développeront surtout à partir du XV<sup>e</sup> siècle, à un moment où la demande extérieure, provenant surtout des villes produit ses premiers effets.

-Une autre étape se situe au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle marquée par l'abandon de la polyculture. L'herbe devient une spécialité. A Saint-Laurent, à Chaux des Prés, à Fort du Plasne ... On cultivait le blé, l'avoine, la pomme de terre, le chanvre. On avait peur de manquer de pain. La spécialisation laitière et fromagère est la conséquence de l'amélioration des transports (notamment du chemin de fer). Vers 1850, sur le territoire de l'ancienne abbaye on pouvait dénombrer 30 à 35 chalets. Dès 1833, la commune de Grande Rivière procède à l'adjudication pour la construction de six chalets neufs et identiques.

### 2 / Les effets de la révolution des transports :

Le Grandvaux pays de montagne ne vit pas dans l'isolement, c'est un pays où l'on va et vient.

Saint-Laurent est un carrefour. Il faut remarquer que la montagne jurassienne n'est pas un obstacle, on la franchit assez aisément. Surtout avec l'amélioration des transports, qui a commencé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Entre 1740 et 1760, les liaisons routières avec Saint-Claude, Genève, Lons-le-Saunier, Champagnole et Besançon ont été nettement facilitées.

Cette amélioration a bénéficié au roulage, devenu une spécialité au XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (apogée années 1820-1830). Sont véhiculés par les grandvalliers : fromage (vers Lyon), boissellerie; Château des Prés s'était fait une spécialité des seaux et cuveaux ...

Mais il est clair également que ce fameux roulage a subi le contrecoup de l'installation du chemin de fer. Dans son *Dictionnaire des communes* en 1850 A. Rousset, note déjà qu'il y a un tassement de l'activité du roulage, dès cette époque.

3/Les grands cycles démographiques : On les retrouve ici comme ailleurs.

L'occupation humaine explique le démembrement des paroisses et des communes, qui acquièrent progressivement leur indépendance. L'abbaye de Saint-Claude a fixé les hommes par la colonisation.

Dès le XVe siècle, il y a éclatement des Rivières en communautés distinctes. Il est possible de suivre l'érection de quelques paroisses. Si Fort du Plasne constitue vers 1650, une paroisse autonome, c'est au XVIIIe siècle, période de grand essor démographique que s'achève la mise en place.

En fait, il y eut trois grandes oscillations démographiques :

-Un recul important au cours du XVIIe siècle (guerre de Dix Ans), la population comtoise passe de 400 000 à 200 000.

-L'expansion s'amorce au début du XVIIIe siècle et perdure jusque vers 1850. Période où les communautés villageoises atteignent leur plus haut niveau démographique. (Fort du Plasne : 820 habitants; Chaux du Dombief : 864; Chaux des Prés : 280 ... ).

-Cette période prend fin avec l'exode rural.

## LES GRANDS EVENEMENTS POLITIQUES

1/Le Grandvaux n'a jamais été espagnol, comme le reste de la Franche-Comté. Depuis 1493, la Franche-Comté est sous la coupe des Habsbourg, mais le roi d'Espagne est seulement comte en Franche-Comté. Il n'y a jamais eu de troupes espagnoles d'occupation. Ce qui est vrai c'est que des comtois ont fait carrière au service de l'Espagne. Ce qui est vrai également c'est que notre région, qui est un carrefour, est anciennement ouverte aux influences méridionales. Au XVIIIe siècle, dans les bibliothèques des particuliers, les livres en espagnol et sur l'Espagne sont d'une très grande rareté, la curiosité des comtois allait plus souvent vers l'Italie ou encore l'Angleterre.

2/Les guerres du rattachement au royaume de France n'ont pas épargné le Grandvaux. Notamment au cours de la guerre de Dix Ans. L'année dramatique pour la région de Saint-Claude a été 1639. Le duc de Saxe-Weimar avec ses suédois venant d'Alsace, après s'être emparé de Morteau, puis de Pontarlier, prend Saint-Claude, met la région à sac. Morez est prise. La peste sévit ici comme ailleurs. Il faudra reconstruire le pays.

3/Le XVIIIe siècle en contraste est une période de paix et de prospérité. La population double.

L'enquête de 1688 distingue six communautés : Fort du Plasne, Lac des Rouges-Truites, Grande-Rivière, Rivière-Devant, Rivière-Derrière, Prel-Novet. Au total 500 maisons; 448 feux, soit 602 hommes, 505 femmes, 1273 enfants, 28 valets, 44 servantes : 2452 habitants. En 1790 on dénombre 5 000 habitants. L'enquête de 1688 énumère également 492 chevaux, 127 boeufs, 1506 vaches, 87 chèvres. On a construit des maisons (cf. les linteaux), l'essor du roulage. Jusqu'à la Révolution, le XVIIIe siècle est une grande période d'expansion.

4/La période révolutionnaire est marquée par la descente de la politisation au village. Les conflits entre rouges et blancs se superposent aux conflits traditionnels entre villages, entre familles. Pour cette région, la Révolution est la fin de la mainmorte. Le Grandvaux a donné naissance au fameux Lemard né aux Faivres, hameau de Grande Rivière (1766-1835) d'une famille de paysan, zélateur de l'idée patriotique et de liberté.

5/Les progrès de l'idée républicaine : La France en dépit de la proclamation de la république le 4 septembre 1870, en raison de l'effondrement du Second Empire reste gouverné par les monarchistes jusqu'en 1879. Année, signe que la République devient vraiment républicaine, où le jurassien Jules Grevy est élu président de la république.

Quelle est l'attitude du Grandvaux face à cette question du régime ? La population adopte une position globalement progressiste et républicaine. Les élections successives montrent que les conservateurs et monarchistes sont minoritaires.

1873	W. Gagneur	Républicain avancé, fouriériste	74,50%
1876	Lamy	Républicain catholique	85,50%
1877	Lamy	Républicain catholique	76,90%
1881	V. Poupin	Républicain radical	58,10%
1885	V. Poupin	Républicain radical	60,20%
1889	Reybert	Radical	61,20%
1902	Cere	Radical	82,50%
1906	Cere	Radical	78,20%
1910	Tabouriech	Socialiste SFIO	55,50%
1914	Berthod	Radical	55,70%

Ainsi, le vote très républicain jusqu'en 1914 est affirmé. Cela s'explique par l'implantation républicaine, organisée notamment par Victor Poupin. Dès 1882, 3 bibliothèques scolaires sont mises en place par les républicains (Château des Prés, Saint-Pierre, l'Abbaye). Les souvenirs de la révolution et la lutte la mainmorte. Enfin pour les paysans la République signifie la libération à l'égard des anciens maîtres.

## **QUELQUES ASPECTS DE LA VIE QUOTIDIENNE**

Entre 1750 et 1850, les manières de vie changent. Notamment l'irruption du chemin de fer introduit et accélère les changements. Trois faits dominent particulièrement la culture matérielle.

1/La victoire de l'armoire qui remplace les coffres à partir de 1730. Elle devient la grosse pièce du mobilier domestique. En sapin ou en fruitier. On range mieux, mais l'enrichissement fait également que l'on a plus de choses à ranger.

2/L'arrivée du fourneau en fonte, surtout à partir des années 1760-1770, il connaît une grande diffusion au XIXe siècle. Il introduit plus de sécurité, une économie de combustible, une autre manière de cuisiner.

3/L'irruption de l'horloge : elle suit les traces du fourneau. A la veille de la Révolution, 7 à 8% des foyers en possède une. Elle introduit plus de précision dans les têtes. L'horloge domestique vient suppléer à l'horloge du village installée au clocher, souvent dès le XVIIIe siècle.

4/La vie en grande famille tend à disparaître. Le phénomène est amorcé dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. Lequinio, *Voyage pittoresque dans le Jura*, 1799). La vie en "communion" s'était maintenue longtemps. A l'origine la mainmorte avait favorisé ce maintien. L'exode rural aboutit à l'éclatement de cette grosse famille vivant "à même feu, à même toit et à même pot" selon l'expression du juriste Dunod.

5/La peur de l'incendie, fléau redouté pendant des siècles recule. La couverture en matière combustible favorisait l'incendie par le toit. La période d'intensité maxima du fléau se situe entre 1750 et 1850, car les moyens de lutte restent faibles, l'entassement dans les maisons favorise également le fléau (se rappeler qu'en 1799 Champagnole a été entièrement détruite) ... Dès 1851, Chaux du Dombief possède 3 pompes et un corps de pompiers de 50 hommes; Saint-Laurent 4 pompes et un corps de pompiers de 60 hommes. La peur de l'incendie a poussé à la construction de chalets pour la fabrication des fromages. Les grands feux sous la grosse chaudière dans les fermes particulières aux cheminées non adaptées étaient la cause de nombreux incendies.

### UN MODESTE INTERIEUR DE FERME EN 1803

Exemple : Le cadre de vie de Claude-Joseph Lemard, père du Révolutionnaire et inventeur Pierre Alexandre Lemard (1766-1835).

L'inventaire dressé par le notaire le 26 messidor an XI (15 juillet 1803) décrit cet intérieur. La "chambre", pièce unique, où se tenait "fû Claude Joseph Lemard" était très modestement meublée. Outre "l'assortiment en rideaux impériale verte, paillasse, coutres, draps, traversin d'un châlît" qui appartenait en propre à la veuve, il y avait deux autres châlits en sapin "fort vieux et usé", un archebanc en sapin, qui renfermait un peu de farine et de bled, une maie à pétrir, un vieux buffet à deux portes en foyard, deux autres petits buffets de sapin, dont l'un renfermait deux chemises et "une gravatte en soye", le second les papiers et titres de famille (au nombre de treize, modestes archives familiales !), ainsi que 12 francs tournois; enfin, "six mauvaises chaises en bois". L'inventaire note également la présence d'un fourneau de fonte du n° 14 avec ses marmites et ses tuyaux, le tout étant estimé à 18 francs. Il y avait aussi "un métier à faire des avaloirs". La batterie de cuisine était à l'unisson du mobilier et reflétait également la médiocrité : "une mauvaise poêle à frire, cinq pots de terre, deux cuillères à soupe, en bois, deux écuelles de terre, une en bois, une cuillère en bois", plus une "casserole de cuivre rouge". L'ensemble des effets et meubles est estimé à 220 francs 10 centimes, somme plus que modique. Il est vrai, qu'il convient d'ajouter neuf quintaux de paille évalués à 44 francs. Enfin Claude Joseph Lemard possédait, outre sa maison, six hectares et cinquante ares en pré et terre labourable, estimés 2640 francs.



## LA POPULATION DE SAINT-PIERRE EN 1796

Les archives de la commune de Saint-Pierre comprennent un dénombrement détaillé de la population, indiquant les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, professions de tous les habitants de la commune, au 1er janvier 1796, c'est-à-dire le 11 nivôse de l'an IV de la République, au début du Directoire. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'un recensement national et général, dont le principe avait été fixé par la loi du 22 juillet 1791, mais n'a été effectué, pour la première fois d'après toutes les sources, qu'en 1801, et ensuite tous les 5 ans.

Il a été établi par Raphaël Groz, fils du notaire Désiré Groz. L'intéressé a alors 36 ans, et a été élu quelques jours avant agent municipal pour la commune de Saint-Pierre. En effet, sous le Directoire, les conseils généraux des communes de moins de 5 000 habitants ont été supprimés, ainsi que les districts. En zone rurale, l'administration de base est donc le canton, où siègent les agents municipaux des diverses communes.

J'ai utilisé en outre un relevé de la population de Saint-Pierre, établi les 1er et 2 mai 1791 par le maire Ambroise Ferrez, et les officiers municipaux, en vue de justifier le maintien d'une cure et d'un vicariat.

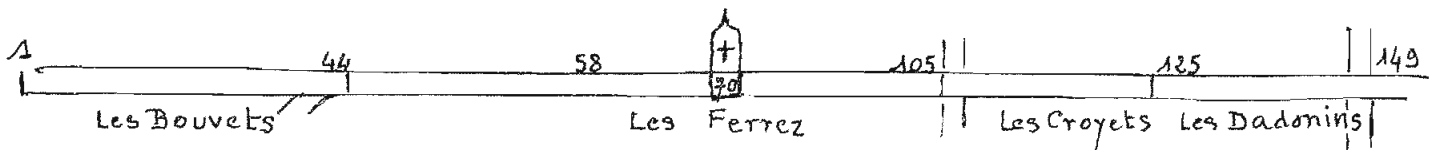
Les deux documents - de 1791 et de 1796 - énumèrent les familles le long de la route allant des Bouvets d'Aval au sud-ouest, jusqu'aux Dadonins au nord-est, sur une distance de plus de 3 kilomètres. Chaque famille est affectée d'un numéro d'ordre :

- Le document de 1791 comprend 143 familles regroupant 823 habitants.
- Le document de 1796, 149 familles regroupant 801 habitants.

### Implantation des familles dans les hameaux de la commune

Le recensement de 1791 permet, en fonction de leur numéro d'ordre, de répartir les familles entre 6 cantons déterminés pour la fabrication des fromages, et correspondant à la localisation de 6 fruitiers (1).

Familles 1 à 44	2 fruitiers pour les Bouvets de vent et de bise.
Familles 45 à 57	1 fruitier pour le voisin de la Croix de Pierre.
Familles 58 à 105	1 fruitier pour les Ferrez.
Familles 106 à 124	1 fruitiers pour le voisin des Croyets.
Familles 125 à 149	1 fruitier pour le voisin des Dadonins (Pichegruz).



Il est intéressants de noter que, attachées à la terre à la terre depuis des siècles par le droit de mainmorte et la nécessité de vivre en communiens (même toit, même feu) avec leurs parents, les familles sont restées, malgré l'abolition de tous les anciens droits féodaux, regroupés autour du berceau de la famille.

(1) On sait que les fruitières ont été construites dans la 2e partie du 19e siècle : celle des Ferrez, au Laya, en 1842, celle de la Croix de Pierre en 1846, celle des Bouvets en 1865. Auparavant, le fruitier, qui se déplaçait avec la chaudière, procédait à la fabrication du fromage dans une ferme où le lait était rassemblé.

Prenons l'exemple des Bouvet; ils comptent d'après le recensement, 17 familles, plus ou moins importantes, allant de 2 à 15 personnes, au total 114 personnes; 11 de ces personnes vivent dans l'ancien voisin des Bouvets (60 personnes), 5 dans le voisin de la Croix de Pierre (48 personnes), 1 seule réside à l'autre extrémité de Saint-Pierre (6 personnes).

Autre exemple, les Fromont; 12 familles, regroupant 57 habitants; 11 d'entre elles habitent les Bouvets, et dans des granges (fermes) regroupées (familles n° 9, 10, 11, 12, 13, puis 18, 19, 20, 21).

Pour en finir avec le voisin des Bouvets, notons encore les Jacquillon : 5 familles (n° 1, 24, 25, 32, 41). Au total, 33 habitants.

En ce qui concerne les familles les plus importantes, implantées au-delà des Bouvets, c'est-à-dire : à la Croix de Pierre, aux Ferrez, aux Croyets ou aux Dadonins, on relève :

- Les Groz, 14 familles (73 personnes), dont 12 implantées aux Ferrez.
- Les Thevenin, 10 familles (48 personnes).
- Les Ferrez, 10 familles (61 personnes), regroupées avant et après l'église.
- Les Bénier, 16 familles (84 personnes).
- Les Bénier-Rolet, 8 familles (32 personnes), dont 6 (N° 125, 126, 127, 128, 129, 130) groupées aux Dadonins.
- Les Benoit, 6 familles (35 personnes).

### Origine des habitants

La majorité des habitants, parents, enfants, et surtout petits-enfants sont natifs de Saint-Pierre. Il y a deux exceptions, les deux dernières familles, Hughes Cillé et Epailly, qui sont venues de Chaux-du-Dombief, et habitent au bout du village (n° 148, 149).

Sur un total de 131 couples :

- 43 couples sont constitués d'époux nés à Saint-Pierre, de nombreux mariages ont uni des cousins, aux 4e, 5e, ou 6e degré; ces unions exigeaient, avant 1790, des dispenses données en Cour de Rome.

- 61 couples comportent une épouse que le mari, enfant de Saint-Pierre, a été prendre dans un village du Grandvaux (18 à Grande-Rivière, 12 à la Chaumusse, 8 à Saint-Laurent, 6 à Fort-du-Plasne, 5 aux Chauvins, 4 à Prénovel, 3 à Salave, 5 à la Chaux-du-Dombief).

- 13 couples dont la femme n'est pas originaire du Grandvaux.

- Enfin, pour 14 couples, c'est la femme qui a pris un époux en dehors du village pour tenir la ferme de ses parents devenus âgés. Ce sont souvent des hommes qui appartiennent à des familles issues de Saint-Pierre (un Thevenin, un Benoit, un Croyet, un Girod, un Poncet).

Famille Clément Bouvet (n° 53) 15 personnes.

Clément Bouvet	60 ans		marchand
Claude Pierrette Chanez	63 ans	épouse	
* Pierre Simon Bouvet	35 ans	fils	marchand
Rosalie Thevenin	30 ans	épouse	
Julie Bouvet	8 ans	)	
Célestine Bouvet	7 ans	)	4 enfants
Sévère Bouvet	5 ans	)	
Aimée Félicité Bouvet	2 ans	)	
* Pierre Joseph Bouvet	32 ans	fils	marchand
Marie Rose Gousset	32 ans	épouse	
Clément Bouvet	8 ans	)	
Mélanie Bouvet	6 ans	)	
Marie Alexandrine Bouvet	4 ans	)	5 enfants
Liduvine Bouvet	2 ans	)	
Théophile Bouvet	9 mois	)	

Famille François Joseph Ferrez (n° 58) 15 personnes

François Joseph Ferrez	56 ans		
Marie Josèphe Perret	57 ans	épouse (de Salave)	
* Jean Baptiste Ferrez	31 ans	fils	marchand
Marie Angélique Fèvre	23 ans	(Grande-Rivière)	
Marie Delphine Ferrez	2 ans	fille	
Daniel Ferrez	29 ans	fils	marchand
Pierre Célestin Ferrez	27 ans	fils	marchand
Alexis Ferrez	24 ans	fils	
Victor Aimé Ferrez	22 ans	fils	
Bruno Ferrez	20 ans	fils	
Séraphin Ferrez	18 ans	fils	
Rosalie Ferrez	16 ans	fille	
Pierre Augustin Labbé	46 ans	des Jannez	
Marie Aimée Vuillet-Bastien	22 ans	des Cemois	
Marie Rose Nicod	20 ans	du Château des prés	

Le couple a eu 11 enfants. Le père et trois enfants sont marchands; la famille dispose de trois domestiques.

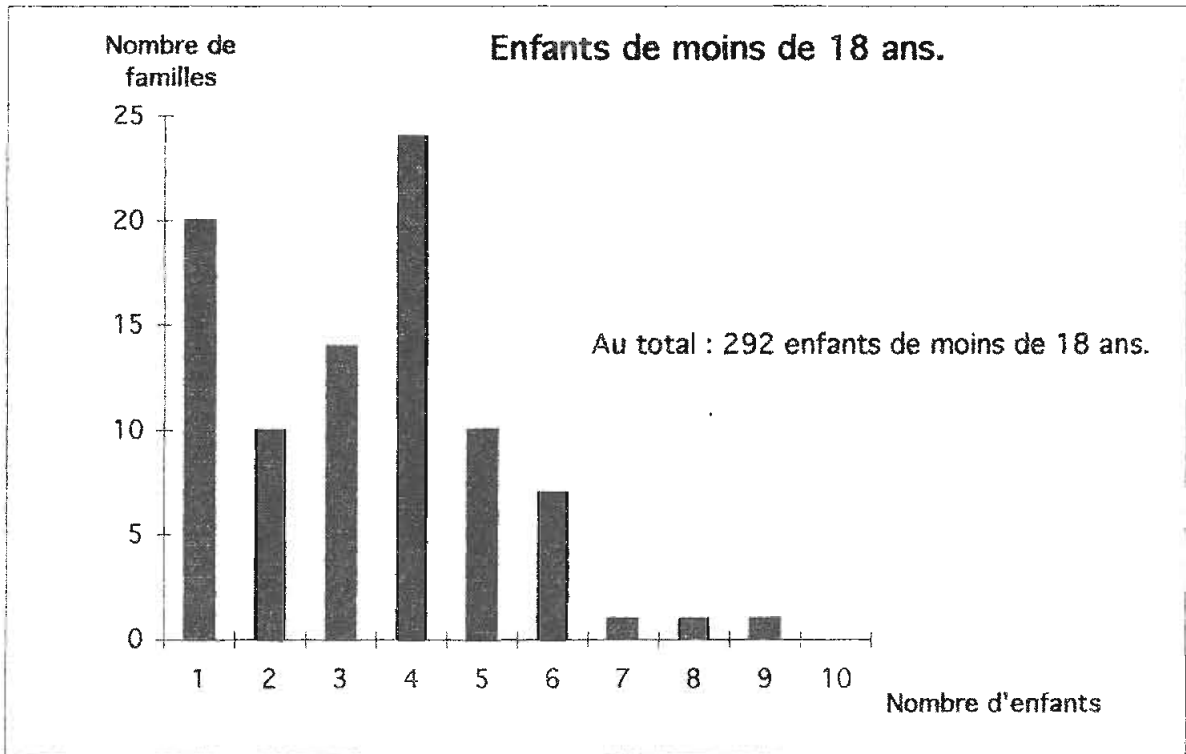
François Joseph est le frère d'Ambroise, qui a été maire de Saint-Pierre depuis le début de la Révolution, du représentant du pouvoir exécutif Basile, et aussi de Félix, prêtre réfractaire qui se trouve encore émigré en Suisse.

Jean Baptiste n'est que le 3<sup>e</sup> fils de François Joseph; le 1<sup>er</sup>, Louis Marin, qui est aussi marchand, a épousé en 1794 Marie Sophie Ferrez, et habite à part (n° 79). Il a une petite fille de un an, Marine Dorine. Le second, Léonard, était capitaine à la 140<sup>e</sup> demi-brigade des volontaires du Jura; il est mort à l'hôpital de Strasbourg en 1795.

Ces deux exemples correspondent à deux structures traditionnelles des familles du Grandvaux; les jeunes couples (38) demeurent encore souvent chez leurs parents, avec leurs enfants, et aussi avec leurs frères et soeurs mineurs ou adultes célibataires (74).

Pour terminer avec ces renseignements statistiques relatifs à la structure des familles (c'est-à-dire les personnes qui vivent sous le même toit), on trouvera ci-dessous un diagramme faisant apparaître séparément le nombre d'enfants de moins de 18 ans de chaque couple. Il faut bien remarquer que dans ce décompte, la famille qui

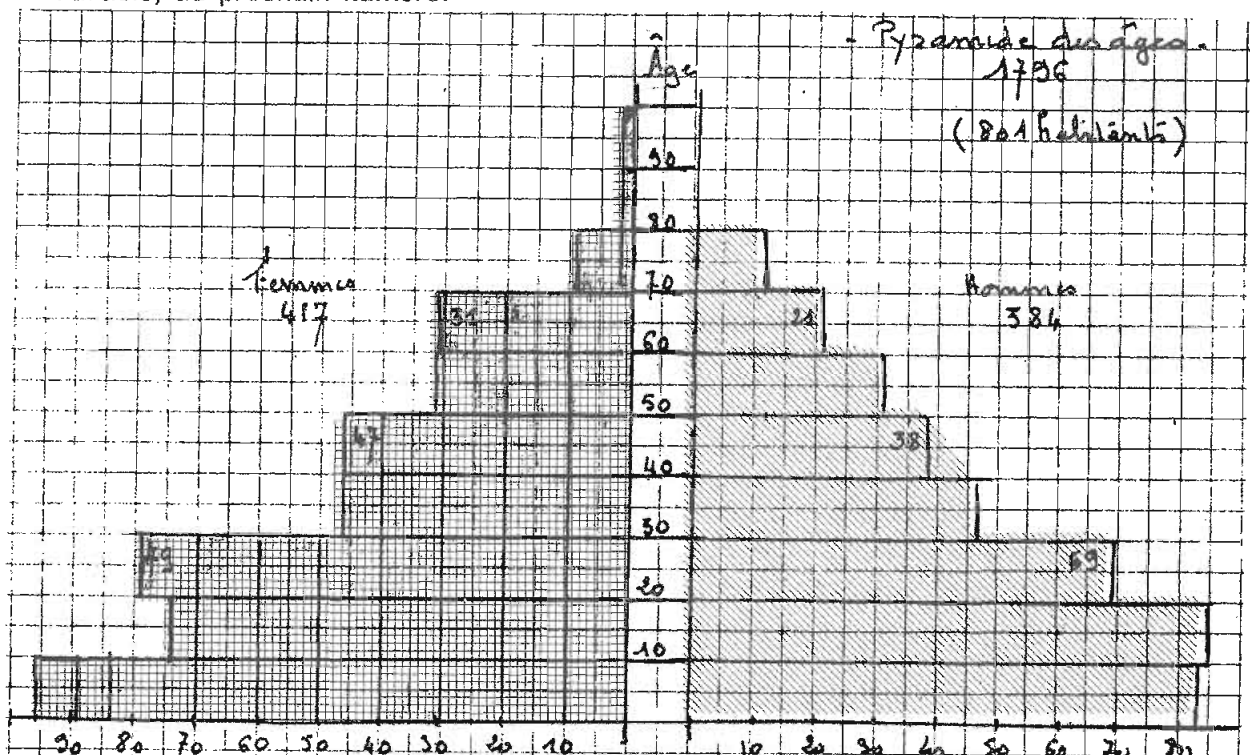
comporte plusieurs couples peut figurer plusieurs fois. Par exemple, la famille de Clément Bouvet est prise en compte pour 4 enfants de 18 ans et 5 enfants de moins de 18 ans.



### Répartition de la population par âge

La pyramide d'âge de la population, que l'on trouvera ci-dessous, fait apparaître que les femmes vivent - c'est une règle générale - déjà plus longtemps que les hommes. A côté de 93 couples dont le mari est chef de maison, on compte à la tête des familles 29 veuves et seulement 8 veufs.

Pour terminer, une étude détaillée montre que dans bien des cas, et contrairement à la règle générale, où le mari est plus âgé que la femme, l'épouse est nettement plus âgée que le mari. Cette situation tient en particulier au fait que sous la Révolution et l'Empire, pour échapper à la conscription, un certain nombre d'hommes se sont précipités dans le mariage. Nous y reviendrons plus en détail dans la suite de l'article, au prochain numéro.



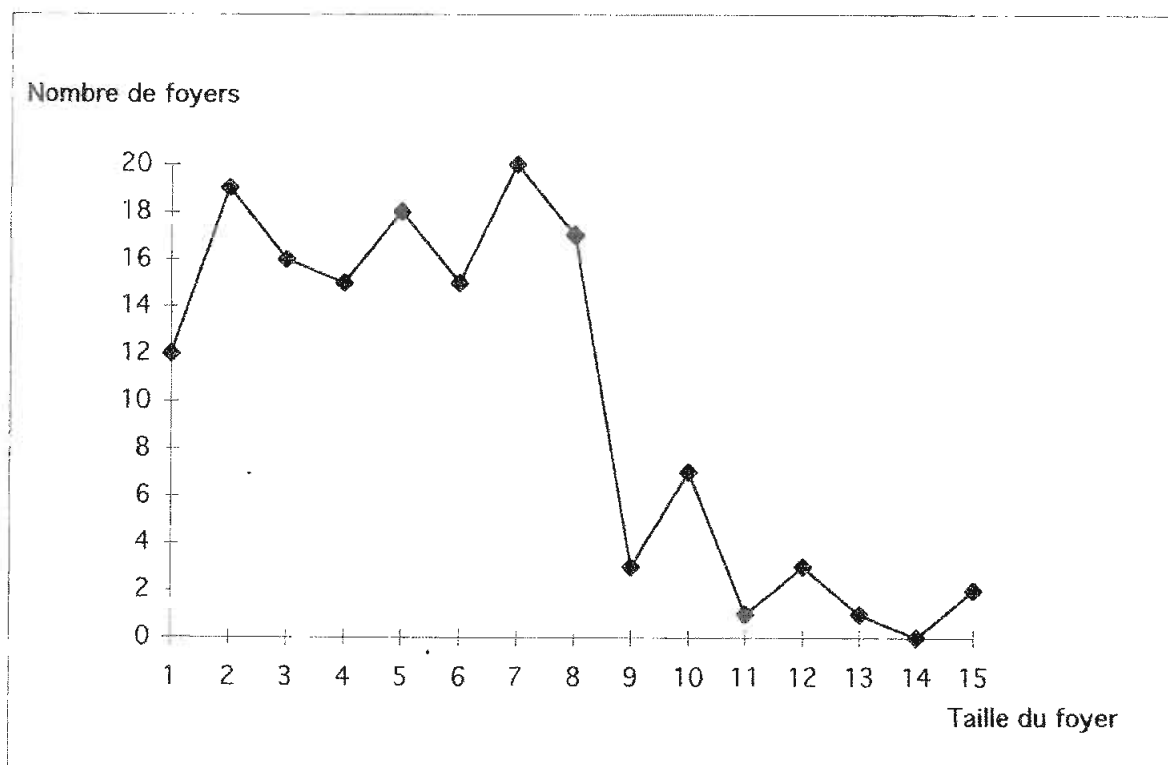


## Taille et structure des familles

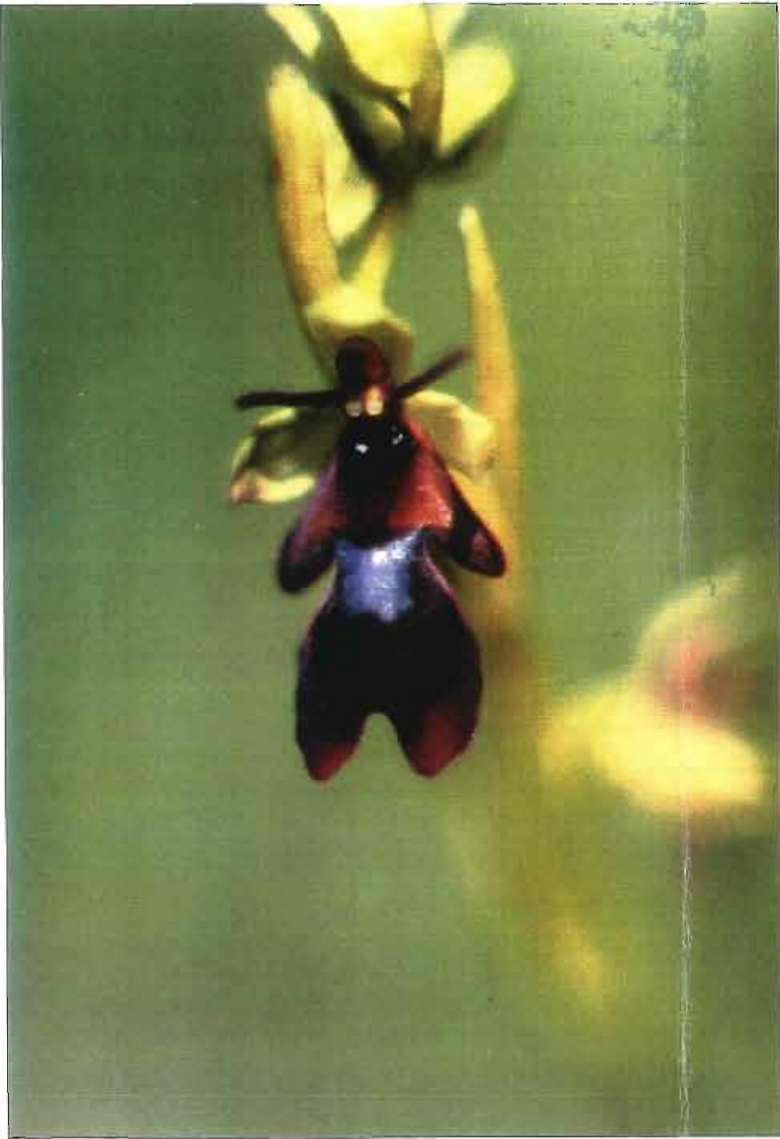
Les 149 familles présentent des tailles variant de 1 à 15 personnes, selon la répartition suivante :

Taille du foyer	Nombre de foyers
1	12
2	19
3	16
4	15
5	18
6	15
7	20
8	17
9	3
10	7
11	1
12	3
13	1
14	0
15	2

La famille la plus fréquente est celle de 7 à 8 personnes (37 familles).



A titre d'exemple, voici la structure détaillée des deux familles les plus importantes.



OPHRYS insectifera



OPHRYS sphagodes

## OPHRYS

Si l'on vous demande à brûle pourpoint : Quelle la plus belle fleur du Grandvaux? répondez sans hésitation : c'est l'ophrys, vous ne risquez pas la contradiction. Il est vrai que le lis martagon mérite aussi d'être cité, de même que tant d'autres espèces.

L'ophrys est une plante merveilleuse, que tout botaniste connaît et porte dans son coeur. Il se distingue des autres orchidées par l'absence totale d'éperon. Pour le trouver, il vous faudra scruter les coteaux argileux et secs de la région. Vous risquer de passer beaucoup de temps le nez au ras des pâquerettes avant de le découvrir. Pour vous aider je vous propose une sortie du côté du lac du Ratay. Vous avez trouvé ? Pas encore ! Alors, suivez moi : je pars du pont sur le Dombief en direction de Saint-Laurent et je prends le chemin empierré à droite de la nationale 5, celui qui mène au lac et à l'emplacement des feux de la Saint Jean allumés par les jeunes de Chaux du Dombief. Je monte jusqu'en haut, arrivé là je regarde dans le talus à gauche du chemin. Si vous avez choisi d'y aller comme moi fin mai début juin, vous ne risquez pas de ne pas les voir, ils ne sont pas abondants, une trentaine de pieds, mais ils y sont bien. Surtout ne les cueillez pas, prenez les en photo autant que vous le voudrez et conservez ainsi de merveilleux souvenirs pour enrichir vos soirées d'hiver. Les photos jointes ont été prises par moi-même le 25 mai 1999 au Ratay.

En cherchant bien, vous trouverez, non pas une espèce, mais deux espèces d'Ophrys.

-Le plus visible, parce que le plus grand, c'est OPHRYS insectifera L dont la tige atteint 20 à 70 cm. Les fleurs au nombre de 2 à 10 mesurent au plus 19 mm. Il était appelé autrefois OPHRYS muscifera Hudson. C'est l'OPHRYS mouche ou l'Ophrys insecte. Ses noms spécifiques lui viennent du fait que le labelle ressemble à un insecte, une mouche bleue en particulier. Les trois sépales en arrière de la photo sont d'un vert tendre. Les trois pétales eux sont bien colorés. Le plus grand vers le bas est le labelle, il simule le corps d'une mouche avec des teintes bleue acier et brun rouge. les deux pétales supérieurs en forme d'antenne font encore mieux penser à un insecte. Le gynostème qui est la partie reproductrice forme la tête et même les deux yeux. Rien ne manque pour leurrer les insectes mâles. Ajouter à cela que la plante produit des phéromones comparables à celles émises par l'insecte femelle susceptible de la féconder.

-Le deuxième, plus petit est l'OPHRYS sphegodes Miller. La tige atteint 15 à 40 cm et les fleurs au nombre de 3 à 6 mesurent entre 22 et 26 cm. C'est une plante protégée, interdite de toute cueillette. Il était appelé autrefois *Ophrys araneifera* Hudson. Le pétale inférieur ou labelle est plus grand que le sépale dorsal. C'est l'*Ophrys araignée*.

Les *Ophrys* sont des plantes vivaces qui se perpétuent par des bulbes, dont j'ai déjà parlé dans un article précédent. Le bulbe de l'année précédente produit la tige fleurie en se flétrissant, alors que pendant le même temps, un deuxième bulbe ferme se forme, collé au précédent et qui fournira la tige fleurie de l'année prochaine. La présence dans le sol de ces deux bulbes a donné à la famille le nom d'*Orchis*, par allusion à leur forme qui imite les attributs masculins.

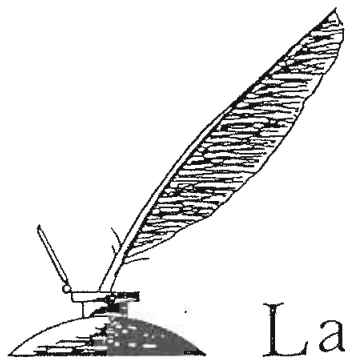
La reproduction sexuée existe, mais elle a été longtemps ignorée de tous, si bien que les orchidées ne pouvaient être cultivées qu'à partir de bulbes. C'est le français Noël Bernard 1874-1911 qui expliqua le fonctionnement de la germination des orchidées. En observant une orchidée parasite *NEOTTIA nidus avis* très commune dans les forêts du Grandvaux il fait la remarque qu'il décrit ainsi : " ... J'avais cherché à faire germer ces graines d'orchidées, mais je n'y avais pas plus réussi qu'aucun de ceux qui l'ont cherché avant moi. Jamais personne n'avait pu en faire germer, si bien que l'on pensait généralement que ces plantes ne se propagent pas par leurs graines, fait curieux. Or, mes recherches de cet après-midi m'ont mis en possession, par un hasard inespéré, de plusieurs centaines de graines en germination et j'ai des jeunes plantes ayant jusqu'à 3 mm de long qu'aucun oeil de botaniste n'avait jamais contemplées ! ..."

Noël Bernard poursuit avec méthode ses expériences et en arrive à la conclusion que les graines d'orchidées émises par millions par une seule plante, sont trop faibles pour assurer elles-mêmes leur germination complète. Un champignon symbiotique microscopique du genre *Rhizoctonia* pénètre dans les cellules où il est cependant tenu à distance et permet à la graine une germination normale.

A partir de ces expériences, une solution nutritive très complexe est appliquée aux graines et permet ainsi la germination de la plupart des orchidées dont les espèces exotiques, les plus recherchées..

Reste à ces plantes le soin de se faire féconder et c'est là une aventure que vous pourrez lire dans un prochain bulletin. les amours chez les orchidées, tout un programme.

Henri MICHAUD



## La Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte à tous les Amis du grandvaux ainsi qu'à leur famille.

C'est une activité suivie, toute l'année, qui intéresse une quarantaine de lecteurs et de lectrices fidèles.

Chaque samedi, de 14 h 30 à 17 h , deux bénévoles sont là pour vous recevoir dans une salle de la Mairie de St -LAURENT. Nous sommes actuellement une équipe de 12 personnes.

Toutefois , deux dames s'étant récemment désistées, nous faisons appel à toute personne intéressée par cette occupation.

Il faut que vous sachiez que la permanence revient à peu près toutes les six semaines : ce qui n'est pas trop contraignant.

Pour vous inscrire ou avoir des précisions, vous pouvez vous adresser à Régine LOUVIER au 03 84 60 15 22

Pas d'acquisitions au cours de ces six derniers mois. Par contre, nous venons de mettre en rayon plus de 200 ouvrages qui ont été offerts par Messieurs Jean FILLION et André MAYET.

Merci aux généreux donateurs.